R.É.L. 92 (2014)
10

NOTES DE LINGUISTIQUE ITALIQUE

Nouvelle série

par Paolo Poccetti
Professeur à l'Université de Rome 2 Tor Vergata

14. Autour d'une nouvelle inscription latine d'*Alba Fucens* : son interprétation et sa contribution aux variations du latin de l'époque républicaine*

M. Buonocore et C. De Simone [1] viennent de publier trois inscriptions latines inédites de l'époque républicaine découvertes à *Alba Fucens,* site du pays des *Aequi,* limitrophe de la région des *Marsi*, devenu colonie romaine après la défaite des *Aequi* en 304-303 av. J.-C. Ces textes consistent en des dédicaces provenant du sanctuaire d'Hercule, qui est explicitement mentionné dans deux inscriptions. Le même lieu de culte d'Hercule a livré, parmi d'autres matériaux votifs, une statue colossale de la divinité [2] et une dizaine d'inscriptions votives, dont le recueil accompagne l'édition des textes nouveaux faite par M. Buonocore et C. De Simone [3].

L'emplacement de la colonie romaine d'*Alba Fucens*, situé du côté nord-ouest du lac *Fucinus*, a joué un rôle important dans la latinisation de la région des Marses, qui occupaient le versant opposé de ce lac, ainsi que dans les relations de cette population sabellique avec Rome à l'heure de la troisième guerre samnite, ce que manifeste l'épigraphie de la région [4]. En outre, cette colonie, se trouvant tout au long de la *via Valeria,* a contribué à diffuser l'écriture et la langue latines parmi les civilisations indigènes de l'Italie centrale, notamment les Péligniens, les Vestins et les Marrucins. Enfin, comme d'autres colonies romaines, *Alba Fucens* a été un carrefour ouvert au passage ou à l'immigration d'individus des pays voisins, attirés pour certains

* Cf. dans cette revue t. 82, 2004, p. 36-44 ; t. 83, 2005, p. 27-35 ; t. 84, 2006, p. 27-36 ; t. 85, 2007, p. 26-38 ; t. 86, 2008, p. 24-40 ; t. 87, 2009, p. 34-43 ; t. 88, 2010, p. 41-52 ; t. 89, 2011, p. 20-36 ; t. 90, 2012, p. 40-55 ; t. 91, 2013, p. 27-46.

1. M. Buonocore et C. De Simone, « *Ex Samio efuit* in una nuova dedica ad Ercole da *Alba Fucens* », dans E. Benelli (éds.), *Per Maristella Pandolfini cên zic ziXuXe*, Pise-Rome, Fabrizio Serra Editore, 2014, p. 79-98.

2. M. Buonocore et C. De Simone, art. cit. [n. 1], p. 79-83.

3. D. Liberatore, « Il santuario di Ercole ad *Alba Fucens*. Scavi 2006-2009 », dans G. Grossi, U. Irti et C. Malandra (éd.), *Il Fucino e le aree limitrofe nell'antichità, Atti del III convegno di Archeologia in ricordo di W. Cianciusi*, Avezzano, Archeoclub d'Italia, 2011, p. 272-294.

4. E. Peruzzi, « I Marsi con Roma », *Maia* 13, 1961, p. 165-194 ; Id., « Testi latini arcaici dei Marsi », *Maia* 14, 1962, p. 117-140 ; A. Marinetti, « L'iscrizione *ILLRP 303* e la varietà del latino dei Marsi », *AIV* 143, 1984-1985, p. 87-89.

par le sanctuaire monumental d'Hercule, comme nous le révèlent les noms personnels des inscriptions votives adressées à la divinité en question.

Une des dédicaces publiées par M. Buonocore et C. De Simone nous conte une petite histoire s'insérant dans les parcours de mobilité personnelle qui ont affecté la colonie romaine à l'époque républicaine. De surcroît, ce document épigraphique suscite beaucoup d'intérêt du point de vue des variations langagières du latin de l'époque républicaine dont il est porteur. En effet, cette inscription se distingue parmi les autres par son énoncé plus long et complexe, qui nous fournit les raisons sous-jacentes de l'*ex-voto*, ainsi que par des variantes, jusqu'ici inconnues, de la langue latine. La dédicace à Hercule s'ajoute à une masse désormais innombrable d'attestations du culte de cette divinité dans la région moderne des Abruzzes, copieusement documenté par l'épigraphie préromaine et romaine, ce qui prouve d'ailleurs la continuité de ce culte de la phase préromaine à l'époque romaine. Nombre d'inscriptions se référant au culte d'Hercule dans divers sanctuaires de la région en question illustrent les variations résultant du contact entre le latin et les langues prélatines, qui se constatent dans l'adoption du latin au passage d'une génération à l'autre.

La datation de l'inscription à la première moitié du IIe siècle av. J.-C., proposée par les éditeurs sur la base d'éléments paléographiques, concorde avec les indices fournis par la langue :

1 *N*[3-4]*onio*
2 *M*[..] *f. ex*
3 *Samio*
4 *efuit*
5 *Catia. mereto*
6 *votu senom*

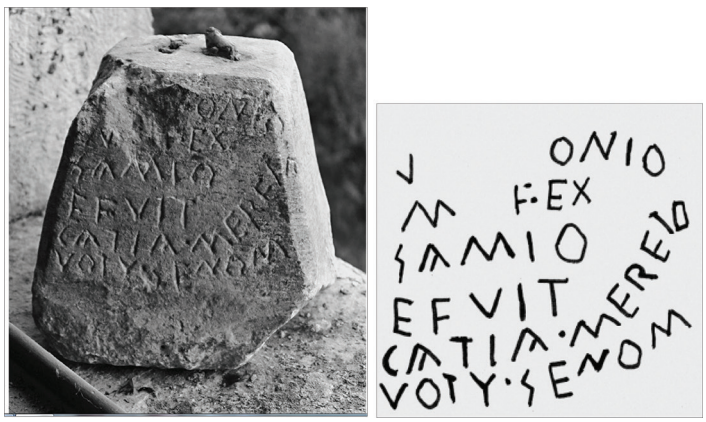


Fig. 1a et b. Inscription nouvelle d'*Alba Fucens*
(fig. issues de l'édition par Buonocore-De Simone 2014).

Les nouveautés les plus saisissantes de ce texte concernent les variations d'ordre socio-linguistique du latin, qui affectent des niveaux langagiers divers : morpho-phonétiques, structure syntaxique et lexique. En outre, ce texte est digne d'intérêt pour certains aspects socio-culturels impliqués par un contenu qui soulève le voile sur des éléments de la vie privée d'un individu insérée dans les événements de l'histoire romaine contemporaine. Le contenu de ce texte se laisse synthétiser de la manière suivante : quelqu'un, nommé *N*[3-4]*onio / M*[..] *f*, s'est déplacé pour des raisons inconnues de sa région d'origine, le Samnium, vers la colonie romaine d'*Alba Fucens*. Son déplacement du milieu linguistique et culturel de naissance vers la colonie romaine est présenté en termes de fuite, d'échappée plutôt que de simple déménagement. À la suite de cet événement, une dame, nommée *Catia*, probablement sa conjointe, a fait la dédicace d'une petite statue en tant qu'*ex-voto* dans le sanctuaire d'Hercule de la colonie.

L'objet de l'offrande votive auquel fait allusion l'énoncé en clôture du texte s'harmonise avec la typologie du support de l'écriture, notamment un petit piédestal de forme pyramidale. Sur son plan supérieur, on aperçoit les traces du métal de la petite statue en bronze, représentant très vraisemblablement Hercule, qui est l'objet de la dédicace ; elle est explicitement mentionnée dans le mot final de l'inscription (*senom* = *signum*). Un tel type de petites statues d'Hercule relève d'une production artisanale très commune et diffusée comme *ex-voto* de fidèles dans les sanctuaires de la divinité de l'Italie centrale aux IIe-Ier siècles av. J.-C., comme le montre la quantité innombrable qui en a été découverte, à la fois dans le sanctuaire lui-même d'*Alba Fucens* et dans d'autres lieux de culte de la divinité disséminés dans les zones limitrophes [5].

Ce document épigraphique est porteur de plusieurs variations morpho-phonétiques accompagnant les procédés de standardisation de l'épigraphie latine pendant les deux derniers siècles avant notre ère. Ces variations concernent deux points cruciaux de la phonétique et de la phonologie latines, qui ont des retombées importantes dans l'évolution du latin ainsi que dans ses aboutissements romans : nous songeons notamment au traitement des syllabes finales et au traitement des groupes consonantiques à l'intérieur du mot, ce dernier trait impliquant également des configurations diverses de la structure syllabique.

La graphie des syllabes finales adoptée par la nouvelle inscription d'*Alba Fucens* enrichit le tableau très varié du traitement des syllabes finales des cas très importants du point de vue fonctionnel que sont le nominatif, l'accusatif et l'ablatif du singulier de la flexion des thèmes en *-o* (2e déclinaison). Les variations graphiques pour les terminaisons des cas en question concernent deux faits : d'une part, la chute vs. la conservation des consonnes finales originelles, respectivement *-s, -m, -d* ; de l'autre, au nominatif et à l'accusatif du singulier, le choix du timbre de la voyelle [o] vs. [u], issue de /ŏ/. Les faits essentiels caractérisant notre texte sont les suivants : l'absence constante du *-d* à l'ablatif (par ex. *Samio* et *mereto,* remontant respectivement à

5. Cf. G. Colonna, *Bronzi votivi umbro-sabellici a figura umana*. I. *periodo "arcaico"*, Florence, Sansoni, 1970.

ex Sam(*n*)*iōd* et *meretōd*), et le flottement des consonnes et des voyelles au nominatif et à l'accusatif, notamment, le nominatif en *-o* (*N*[3-4]*onio*), et donc sans *-s*, alors qu'à l'accusatif on trouve soit *-u* (*votu = uotum*), soit *-om* (*senom =signum*).

Concernant la chute du *-d* à l'ablatif, l'inscription répond parfaitement à la tendance à l'affaiblissement de la consonne manifestée par l'épigraphie contemporaine. Vers la moitié du IIe siècle av. notre ère, les graphies avec *-d* final relèvent de l'archaïsme, comme le prouvent les flottements dans les textes de lois : ainsi par exemple, dans le *Senatusconsultum de Bachanalibus* (*CIL* I² 581 = *ILLRP* 511) la consonne *-d* est-elle constante dans le texte de l'édit, alors qu'elle est absente dans la formule de souscription hors texte : *in agro Teurano*. Dans le couple des *leges luci* de *Spoletium* (*CIL* I² 366 = *ILLRP* 505 ; *CIL* I² 2872 = *ILLRP* 506), le *-d* de l'impératif futur est irrégulier dans le même mot (ex. *sunto~suntod* ; *liceto~licetod* ; *violatod~violato* ; *cedito~caiditod*), alors qu'à l'ablatif la formule figée de la langue juridique, *dolo malo,* sans *-d*, se met en contraste avec le maintien de *-d* dans la formule religieuse *bovid piaclum*.

La forme *meretod* reflète également une graphie archaïsante connexe à son emploi comme terme du langage religieux avec la signification technique de « pour grâce reçue ». L'allure archaïsante *meretod* est confirmée par ses occurrences dans les inscriptions qui présentent la graphie *-us* au nominatif des anthroponymes, telles que, par ex. : *P.Rutilius M.f. Iunonei Loucina dedit meretod Diouos castud* (*CIL* I² 360 = *ILLRP* 163) ; [….]*onius Q.f. Numisio Martio donom dedit meretod* (*CIL* I² 32 = *ILLRP* 247) ; *C.Bruttius Aescolapio dono dedit meritod* (*CIL* I² 27 = *ILLRP* 38). Comme il est bien connu, les graphies *-us* au nominatif et *-um* à l'accusatif relèvent d'une réforme de l'orthographe remontant au début du IIe siècle, par laquelle *-us* et *-um* ont remplacé les terminaisons anciennes *-os* et *-om*, qui au cours du IIIe siècle avaient abouti à *-o* à la suite de l'amuïssement des consonnes finales. En effet *-s* et *-m* qui demeurent intacts dans l'épigraphie latine archaïque (par ex. *duenos, Qetios, Karkavaios, Mamarcom Placiom* [6]) montrent leur instabilité dans les épitaphes les plus anciennes des Scipions. D'une manière significative dans l'inscription sépulcrale du fils du Barbatus (*CIL* I² 8, 9 = *ILLRP* 310), peut-être la plus ancienne de cet ensemble, *-o* est commun au nominatif (*Cornelio*) et à l'accusatif (*optumo*), même si *-s* et *-m* y figurent occasionnellement (ex. *Luciom, filios*). Cela nous prouve que ce fait de la langue parlée était encore accepté par les classes les plus élevées.

L'introduction de *-us* à la place de *-o,* qui provint de Rome, eut comme point de départ le nominatif des anthroponymes, et notamment les gentilices, comme le montrent les inscriptions, où la graphie *-us* du nominatif des noms personnels figure à côté de *-om* ou *-o* de l'accusatif, comme par ex. : *Aiscolapio dono*[*m*] *L.Albanius K.f. dedit* (*CIL* I² 26 = *ILLRP* 36) ;

6. L'inscription a été publiée par G. Colonna et M. Gnade, « Dolio con iscrizioni Latine arcaiche da Satricum », *ArchClass* 54, 2003, p. 1-21. L'interprétation comme génitif du pluriel a été proposée par B. Adamik, « Zu den archaischen lateinischen Inschriftfragmenten auf Bruchstücken eines Tonfasses von *Satricum* », dans P. Anreiter et M. Kienpointner (éds.), *Latin Linguistics Today. Akten des 15. Int. Kolloquiums zur Lateinischen Linguistik*, Innsbruck, Institut für Sprachen und Literaturen der Universität Innsbruck, 2009, p. 17-30.

[….]*onius Q.f. Numisio Martio donom dedit meretod* (*CIL* I² 32 = *ILLRP* 247) ; *C.Bruttius Aescolapio dono dedit meritod* (*CIL* I² 27 = *ILLRP* 38). Une telle innovation graphique, conçue comme une réaction de la langue littéraire à l'évolution morpho-phonologique de la syllabe finale qui s'était imposée à Rome, a atteint les régions voisines un peu plus tard. En effet, le nominatif en *-o* dans les noms personnels semble se conserver hors de Rome encore au cours du IIe siècle, comme nous le montrent les noms de notables locaux [7], par ex. à Bénévent : *A.Cervio A.f. cosol* (*CIL* I² 395 = *ILLRP* 553) ; *C.Suessanio C.f, L.Amio N.f., L.Nonio M.f., Cn. Suellio Cn.f.* […] *quaestores* (*CIL* I² 1731 = *ILLRP* 554); à Cupra Montana: *V.Avilio V.f, V.Alfieno Po f.* (*CIL* I² 382 = *ILLRP* 578).

Dans ce contexte prend place le témoignage du nominatif en *-o* à *Alba Fucens*, qui est gardé dans une autre inscription, datant de la même époque et trouvée dans le même site : *Q.Tetieno C.f. Hercole ded*( ) *dono mereto* [8]. Le nominatif en *-o* se dessine comme un trait conservateur dans l'épigraphie locale des colonies romaines et des communautés latinisées par rapport à l'innovation de l'orthographe *-us* qui s'était instaurée à Rome.

D'une manière saisissante, les deux inscriptions du sanctuaire d'Hercule d'*Alba Fucens*, ayant la même datation, sont convergentes dans la graphie *-o* au nominatif singulier du gentilice, mais divergentes pour l'orthographe de l'accusatif du singulier : dans l'une on trouve *-u* et *-om*, dans l'autre *-o*. Les deux témoignages, relevant du même contexte et approximativement des mêmes données spatio-temporelles, esquissent un tableau plus complexe de la terminaison de l'accusatif des thèmes en *-o*. En général, dans l'épigraphie latine de la période républicaine l'orthographe du nominatif singulier, soit *-o*, soit *-us*, présente plus de stabilité que celle de l'accusatif correspondant. En outre, les inscriptions permettent de saisir une distinction entre le traitement des noms personnels et le lexique en raison d'un décalage chronologique et géographique : *-us* a gagné les noms personnels, alors que le lexique manifeste une tendance à garder l'ancienne terminaison à voyelle ouverte *-om* marquée par l'affaiblissement du *-m*. Les inscriptions de Rome et de ses alentours remontant au IIe siècle av. J.-C. offrent le contraste de l'emploi simultané de *-us* dans les noms personnels au nominatif et de la terminaison *-o*(*m*) de l'accusatif, comme nous le montrent les exemples de dédicaces mentionnés ci-dessus. Mais à côté du flottement de *-om* / *-o,* un certain nombre d'inscriptions font alterner *-um*, *-u* et parfois *-o*(*m*) même à l'intérieur d'un texte, comme dans le cas de la nouvelle inscription d'*Alba Fucens* qui présente *votu* et *senom* dans le syntagme nominal *votu senom*. Cette expression est évidemment elliptique d'un verbe tel que *dedit* ou *posuit*, se mettant en parallèle par ex. aux formules *votum signum cum base d*(*onum*) *posuit* (*CIL* XIV 3456), *aediculam votum dedit meretod* (*CIL* I² 1696 = *ILLRP* 86). Mais ce témoignage de flottement graphique de l'accusatif n'est pas isolé dans l'épigraphie républicaine, comme on va le voir plus loin.

7. Une liste des nominatifs en *-o* dans G. Alföldi, « Die älteste römische Inschrift der Iberischen Halbinsel », *ZPE* 43, 1981, p. 1-12.

8. Texte nouveau publié par M. Buonocore et C. De Simone, art. cit. [n. 1], p. 80

L'instabilité de la terminaison de l'accusatif par rapport au nominatif relève de raisons diverses qui tiennent, d'une part, à la structure morpho-phonologique du *-m*, distincte du *-s* en syllabe finale et, d'autre part, à la fonction syntaxique du cas concerné. Une telle question est très complexe, comme nous le révèlent ses reflets dans la métrique, mais surtout dans les procédés de réduction de l'opposition fonctionnelle entre nominatif et accusatif, qui aboutit au système des langues romanes. Comme on le sait, la question est loin d'être tranchée aussi du point de vue des langues romanes.

En effet, lors de son instauration à l'époque républicaine, le nominatif *-us* ne connaît que très rarement des flottements avec *-u*. Significativement le peu d'exemples qui sont connus ne figurent jamais en opposition syntaxique avec un accusatif singulier, tels que par ex. *Rustiae Rustiu Caper iusit* (*CIL* I² 1403) ; *R* ( ) *Vedo*[---], / *V.Autrodiu C. / S. Racectiu. S./ S.Teditiu S. /statuendos / locaverunt* (CIL I² 400 = X 4719 = *ILLRP* 483) ; *P.Harviu S.* (*CIL* I² 1766). Les noms personnels affectés par la graphie *-u* au nominatif ne sont pas romains, mais grecs, tels que, par ex. *Antiocu* (mais à côté de *Diphilus* : *CIL* I² 1403), *Philarguru* (*CIL* I² 918 = *ILLRP* 1034), *Dionisiu* (*CIL* I² 2637 = *ILLRP* 814a). Parfois la graphie *-u* figure en combinaison avec *-us* d'autres éléments composant une désignation personnelle, ex. *M. Aemiliu Lepidus cos* (*CIL* I² 620= *ILLRP* 451) ; *M. Aurelius M.L/ Niceporus patronu* (*CIL* I² 1257).

En revanche, à l'accusatif, la graphie de *-u* à la place de *-um* se présente dans un éventail de textes plus étendu et varié et surtout en co-variation avec d'autres types de terminaison, comme dans le cas du couple *votu senom* de notre inscription. Le phénomène affecte transversalement des variations diatopiques et diaphasiques manifestées par le genre et le registres des textes épigraphiques. Par exemple, la graphie *-u* figure à la fois dans des textes de niveau plus bas, tels que la tablette d'imprécation de Pompéi (I² 2541 = *ILLRP* 1147 : *capilu, cerebru, odiu*) et dans ceux de style plus soigné, tels que la dédicace en vers saturniens des frères *Vertulei* à Sora (*CIL* I² 1531 = *ILLRP* 136 = *CLE* 4 : *donu*), celle du consul L. Mummius, le conquérant de Corinthe (*CIL* I² 626 = *ILLRP* 122 = *CLE* 3 : *aedem et signu*), l'offrande officielle d'un *ex-voto* à Minerva réalisée par Lars Cotena magistrat de Falerii d'après la décision du sénat local (*CIL* I² 365 = XI 3081 = *ILLRP* 238 [9] : *sacru, datu* à côté de *vootum, concaptum*).

En outre, à l'intérieur de ces textes se présentent des variantes dans la notation du morphème de l'accusatif. En particulier l'*ex-voto* à Minerva de Falerii (*CIL* I² 365 = XI 3081 = *ILLRP* 238) nous fournit un détail intéressant, à mettre en parallèle avec l'inscription votive d'*Alba Fucens* : l'amuïssement du *-m* à l'intérieur du texte, qui se distingue de son maintien dans le mot final de l'énoncé, comme nous le montrent respectivement *sacru* et *datu*, avant *concaptum* par lequel le texte se termine. En parallèle, dans l'inscription d'*Alba Fucens*, c'est le mot de clôture qui garde le *-m*, mais se distingue aussi par la voyelle (*senom*) de celui qui précède (*votu*). Bref, ces deux documents épigraphiques, se situant dans des contextes latinisés hors de Rome au cours du IIe siècle av. J.-C., convergent en ce qui

9. Voir aussi G. C. Bakkum, *The Latin Dialect of the* Ager Faliscus. *150 Years of Scholarship*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 2009, t. II, p. 494-496.

concerne la graphie de l'accusatif, l'emploi de *-u* dans les mots à l'intérieur du texte et la notation du *-m* dans le mot final. Une telle distribution nous confirme le traitement différencié des syllabes finales par rapport aux liaisons phono-syntaxiques [10].

Passons maintenant aux autres données importantes que la nouvelle inscription d'*Alba Fucens* a apportées à nos connaissances des variations du latin, concernant cette fois les évolutions de syllabes intérieures. En l'espèce, il s'agit du traitement des groupes de consonnes *-mn-* et *-gn-* illustrés respectivement par les mots *Samio* et *senom*. Soulignons l'importance des ces données nouvelles apportées par l'inscription d'*Alba Fucens* aussi dans la perspective des aboutissements différents des groupes consonantiques concernés dans les langues romanes, ce qui a soulevé la question de savoir dans quelle mesure les différenciations romanes remontent à des variations anciennes déjà à l'intérieur du latin. Le fait que les deux groupes consonantiques *-mn-* et *-gn-* sont mis en cause d'une manière simultanée dans ce texte est aussi un indice précieux, étant donné qu'ils sont souvent évoqués réciproquement par rapport d'une part au parallélisme des structures des syllabes concernées et d'autre part à leurs évolutions croisées dans les langues romanes. Il suffit de rappeler que /gn/ présente des aboutissements partiellement renversés par rapport à /mn/, tels que, par ex. roum. *daună,* a.gasc. *daun* < lat. *damnum* et *auno* issu de lat. *agnus* dans certains dialectes italiens du sud et, inversement, roum. *cumnat* < lat. *cognatus* et a.fr. *dam* « dommage » issu de lat. *damnum*.

Les traces de *-mn-* dans l'inscription d'*Alba Fucens* sont à mettre en rapport avec l'analyse de *ex Samio,* qui s'avère être une indication locale s'appuyant sur un toponyme. L'identification de *Samio,* suggérée par les éditeurs, avec le nom du *Samnium* demeure la seule compatible avec les connaissances disponibles de la toponymie ancienne. Est également envisageable un nom de lieu totalement ou partiellement homophone du nom du *Samnium*. Une telle hypothèse est susceptible de remettre en question l'existence d'une ville appelée *Samnium*, sur laquelle nous renseignent des sources remontant essentiellement à l'antiquité tardive et au Haut Moyen Âge. Mais une telle hypothèse est regardée comme douteuse, parce qu'on ne dispose pas des traces plus anciennes d'une ville appelée *Samnium* au cœur du *Samnium*. Les mentions tardives d'une ville homophone de la région ont été expliquées comme le produit de la corruption du nom de la ville *Saepinum* [11]. Or le témoignage de l'inscription est susceptible de remettre en question une telle conclusion, si l'on admet que *ex Samio* fait référence à une ville homonyme de la région du *Samnium*. Dans cette perspective, l'inscription serait importante pour la connaissance de la toponymie régionale ancienne ainsi que pour l'évaluation des sources tardives mentionnant le nom d'une ville appelée *Samnium*. Quoi qu'il en soit, la condition d'homophonie du

10. Cf. M. L. Porzio Gernia, « Contributi metodologici allo studio del latino arcaico », *Mem. Acc. Lincei Classe Scienze Morali,* s.VIII, 28, 1973, p. 134 s. ; Ead., « Tendenze strutturali della sillaba latina in età arcaica e classica », dans *Scritti in onore di G. Bonfante*, Brescia, Paideia, 1976, p. 760 s.

11. Les sources sont discutées par A. La Regina, « I Sanniti », dans G. Pugliese Carratelli (éd.), *Italia omnium terrarum parens*, Milan, Libri Scheiwiller, 1989, p. 365-367.

nom de la région et d'une ville ne change rien dans l'analyse phonétique de la forme attestée par l'inscription d'*Alba Fucens*.

Les éditeurs ont expliqué *Samio* (ablatif) comme graphie simplifiée pour *Sam*(*n*)*io* [12]. Toutefois, ce procédé graphique non seulement n'exclut pas un fait phonétique sous-jacent, notamment l'assimilation du groupe consonantique *-mn->-mm-* et sa réduction à *-m-*, mais il nous fournit un appui concret pour le justifier. En effet, une telle filière phonétique nous apporte une confirmation importante du traitement du groupe consonantique dont témoignent les grammairiens anciens. C'est Quintilien le premier qui nous renseigne sur ce phénomène en signalant que le mot *columna* 'colonne' était prononcé sans /n/ : *columnam…exempta n litteram legimus* [13]. Plus tard le grammairien Pompée condamne parmi les « barbarismes » la prononciation *columa* au lieu de *columna* : *barbarismus est vitium factum in una parte orationis….ut puta quando dico columa pro eo quod est columna* [14]. Cependant, certains parmi les modernes se sont méfiés des informations fournies par les sources anciennes, en mettant l'accent sur l'autre parcours évolutif de *-mn-* copieusement attesté par les inscriptions, c'est-à-dire *-mn-* > *-nn-* > *-n-* : par ex. *alunnus*, *dannum*, *Vertunnus* au lieu de *alumnus*, *damnum*, *Vertumnus* [15]. D'autres ont préféré expliquer *columa* comme réfection d'après le dérivé *columella* tout comme *scamellum* vis-à-vis de *scamnum* [16]. Mais cette explication est faible en face du renversement du raisonnement : les diminutifs *columella* et *scamellum* peuvent se justifier aisément par l'amuïssement de la nasale à la suite de l'assimilation déjà réalisée dans le mot de base, respectivement *columna* > *columa* (attesté par Quintilien et Pompeius) et *scamnum* > *scamum*.

Les réticences manifestées par les traités de phonétique latine à accepter une telle évolution sont aussi liées à ce qu'on ne disposait presque pas de témoignages épigraphiques de l'assimilation progressive *-mn-* > -(*m*)*m-*, alors qu'assez nombreux sont ceux de l'assimilation régressive *-mn-* > -(*n*)*n-*. D'une manière significative l'attestation épigraphique de *coluna* au lieu de *columna*, signalée par M. Leumann [17], semblait démentir les renseignements sur *columa* fournis par Quintilien et Pompée. En outre, à ces grammairiens on opposait l'autorité de Cicéron qui rattache la fortune de *nobiscum* (au détriment de *cum nobis*) au fait que la séquence phono-syntaxique de *cum nobis* était susceptible d'aboutir au mot obscène *cunnus*, ce qui implique l'assimilation *-mn-* > -(*n*)*n* [18]. Du même traitement phono-syntaxique

12. M. Buonocore-C. De Simone, art. cit. [n. 1], p. 87, où on préfère la solution que « *Samio* sia solo scrittura semplificata per la forma reale *Samnio*(*d*) », en refusant l'idée que « nel nome del *Samnium* si sia avuta assimilazione **-mn-* > *-*-mm-* con successiva non realizzazione grafica della geminata secondaria ».

13. Quint., *I.O.*, I, 7, 28.

14. Pomp., G.L., V 283, 11 K.

15. M. Leumann, *Lateinische Laut- und Formelehre*, Munich, Beck, 1977, p. 213-214 ; F. Sommer et R. Pfister, *Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre*, Heidelberg, Winter, 1977, I, p. 176.

16. Par ex. W. M. Lindsay, *The Latin Language*, Oxford, Clarendon Press, 1894, p. 69-70 ; C. Battisti, *Avviamento allo studio del latino volgare*, Bari, Leonardo da Vinci, 1949, p. 162.

17. M. Leumann, « Lateinische Laut- und Formenlehre 1940-1955 », *Glotta* 36, 1957, p. 127.

18. Cic., *Or.*, 154 : *Quid ? Illud non olet unde sit, quod dicitur cum illis, cum autem nobis non dicitur, sed nobiscum ? Quia si ita diceretur, obscaenius concurrissent litterae ut etiam modo nisi autem interposuissem, concurrissent*.

témoigne également le grammairien Velius Longus, qui déclare que la tournure *etiam nunc* était prononcée avec deux *n* [19].

Or la nouvelle inscription d'*Alba Fucens* met en valeur l'assimilation progressive *-mn-* > *-*(*m*)*m-* en montrant qu'une telle évolution du groupe consonantique en question s'était déjà déroulée bien avant l'époque de Quintilien, qui nous fournit le premier témoignage. Ce document épigraphique prouve la diffusion de ce phénomène phonétique dans le latin parlé hors de Rome au moins un siècle avant la fin de l'époque républicaine. Par ailleurs, l'attestation précoce de l'assimilation progressive *-mn-* > *-*(*m*)*m-* est presque contemporaine de celle de l'assimilation régressive *-mn-* > *-*(*n*)*n-*, comme en témoigne la forme *tanne* issue de *tamne* attribuée à *Afranius* par une glose de Festus [20].

Pour résumer, le latin de l'époque républicaine présente deux types de traitements du groupe consonantique *-mn-* : l'un par l'assimilation progressive *-mn-* > *-*(*m*)*m-*, l'autre par assimilation régressive *-mn-* > *-*(*n*)*n-* : les deux traitements, appartenant à la langue parlée, accompagnent l'histoire du latin dans son entier, documentées qu'elles sont par les grammairiens et les inscriptions jusqu'à l'époque tardive. Une réaction contre l'instabilité du groupe *-mn-* aboutissant à des évolutions différentes, qui mettaient en question la structure phonologique du mot, est signalée par l'orthographe tardive *-mpn-* (ex. *dampnum*, *calumpnia*, *sollempnis*), visant à bloquer, au moins au niveau de la langue écrite, les procédés d'assimilation dans un sens ou dans l'autre [21]. Enfin, le dédoublement de la résolution du groupe consonantique *-mn-* n'a rien d'étonnant au vu des langues romanes. Comme il est bien connu, celles-ci se partagent les deux aboutissements du groupe consonantique *-mn-* du latin, notamment *-mm-* et *-nn-*, en les distribuant dans des zones différentes. Mais la distribution géographique n'est pas parfaitement nette et uniforme. Par exemple, dans l'aire gallo-romane les deux aboutissements du groupe *-mn-* latin distinguent d'une manière saisissante le nord et le sud de la Gaule. C'est ce qui distingue aujourd'hui le français des autres langues romanes 'nationales', comme nous le montre l'exemple du mot *somnus*, qui a donné en ancien français *somme* (=sommeil), distinct de l'espagnol *sueño* et de l'italien *sonno*, issus de l'assimilation inverse, alors que d'autres aires présentent le maintien de *-mn-* parfois assujetti à la labialisation du *-m-* > *-u-* (ex. roum. *daună,* a.gasc. *daun* < lat. *damnum*). Comme l'avait observé É. Bourciez, « ces divergences reposent sans doute sur des variations dans l'articulation et la coupe syllabique *-m-n-* ou *-m-mn* avec redoublement de l'élément

19. Vel. Long., G.L. VII 78, 19-20 : *ut cum dico 'etiam nunc', quamuis per m scribam, nescio quo modo tamen exprimere non possum*.

20. Fest. 492, 18 L. = Afranius 410 R.

21. Cf. G. Millardet, *Linguistique et dialectologie romanes. Problèmes et méthodes*, Montpellier, Société des langues romanes ; Paris, Champion, 1923, p. 291 ; E. Richter, *Beiträge zur Geschichte der Romanismen. Chronologische Phonetik des Französischen bis zum Ende des* 8. *Jahrhunderts*, Halle-Saale, Niemeyer, 1934, p. 69-70. Donc les graphies *-mpn-* ne relèvent pas de la langue populaire, comme l'affirmait M. Niedermann, *Phonétique historique du latin*, Paris, Klincksieck, 1958[4], p. 153, en les opposant à l'orthographe *-mn-* du latin littéraire : « Dans la langue populaire un *p* adventice s'intercalait aussi dans le groupe *-mn-* : des graphies telles que *autumpnus, calumpnia*, etc. se rencontrent fréquemment dans les textes vulgaires. Le latin littéraire, par contre, n'admettait que *autumnus, calumnia*, etc. ».

initial au Nord de la Gaule » [22]. Les aboutissements d'un groupe *-mn-* secondaire se différencient d'une manière parallèle, come nous le montre l'exemple du mot français *dame,* issu de *domina,* vis-à-vis respectivement de it. *donna* et esp. *dueña.*

Mais une distinction parallèle à celle qu'on constate en Gaule transalpine se retrouve dans le domaine italo-roman. Certains dialectes de l'Italie du nord présentent une assimilation du groupe (primaire) *-mn-* > *-mm-* comparable à celle du français, alors que les autres sont convergents dans l'assimilation *-mn-* > *nn-* adoptée par la langue littéraire [23]. L'explication par l'influence du français dans les dialectes italiens n'a plus aucun fondement face aux variations qui se manifestent déjà à l'intérieur du latin de très bonne heure. La nouvelle inscription nous apporte une preuve décisive en faveur des variations très anciennes dans les procédés d'assimilation du groupe consonantique *-mn-* mettant en cause des coupures différentes de la structure syllabique du mot. Ces variations sont à l'origine des évolutions diverses éparpillées dans l'ensemble du domaine roman.

L'autre mot qui suscite beaucoup d'intérêt en fonction du traitement du groupe *-gn-* est *senom*, en fin d'énoncé. La seule interprétation possible de ce mot, suggérée par les éditeurs, est *signum*, terme courant pour indiquer l'« image », la « statue », qui au cours du IIe siècle av. J.-C. a de nombreuses occurrences littéraires et épigraphique se référant aux statues de divinités. Comme l'a remarqué J.-P. Brachet, « Le premier trait par lequel *signum* s'oppose à deux autres substantifs *statua* et *simulacrum* est sa fréquence. Plaute n'emploie pratiquement que *signum* pour "statue" » [24]. En parallèle, nombre d'inscriptions votives datant de la même période comportent ce mot, comme par ex. : *hisce signum Volcani merito statuerunt* (Délos : *CIL* I² 2247 = *ILLRP* 289) ; *Poublilia Turpilia Cn. uxor hoce seignum pro Cn.filiod Dianai donum dedit* (Nemus Dianae : *CIL* I² 42 = *ILLRP* 82). Le terme, avec la même valeur qu'en latin, existe en osque à la même époque, avec deux variantes, l'une avec voyelle d'anaptyxe (*se*[*g*]*únúm* à Cumes [25], *segúnú* à Abella [26], σεγονω à Rossano di Vaglio [27], probalement *segú*[*núm* à Bovianum [28], forme avec laquelle s'accorde le verbe dénominatif *seganatted* « signavit » à Pietrabbondante) [29] ; l'autre, sans voyelle d'anaptyxe (*segnúm* à Cumes) [30].

22. É. Bourciez, *Éléments de linguistique romane*, Paris, Klincksieck, 1956⁴, p. 176. Voir aussi G. Millardet, *Linguistique et dialectologie romane*, *op. cit.* [n. 21], p. 291 et E. Richter, *Beiträge zur Geschichte der Romanismen*, *op. cit.* [n. 21], p. 70.

23. Cf. G. Rohlfs, *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti*, I. *Fonetica*, Turin, Einaudi, 1966, p. 381.

24. J.-P. Brachet, « Esquisse d'une histoire de lat. *signum* », *RPh* 68, 1994, p. 33-50.

25. H. Rix, *Sabellische Texte*, Heidelberg, Winter, 2002 (dorénavant ST) Cm 09 = M. H. Crawford, W. M. Broadhead, J. P. T. Clackson, F. Santangelo, S. Thompson, M. Watmough (éds.), *Imagines Italicae. A corpus of Italic Inscriptions*, Londres, Institue of the Classical Studies, 2002 (dorénavant ImIt), Cumae 4.

26. ST Cm 3 = ImIt Abella 3.

27. ST Lu 5 = ImIt Potentia 1.

28. ST Sa 29 = ImIt Bovianum 39.

29. ST Sa 35 = ImIt Terventum 25.

30. ImIt Cumae 4bis. L'inscription avait été publiée par G. Camodeca, « L'iscrizione osca », dans B. D'Agostino et M. Giglio (éds.), *Cuma. Le fortificazioni*. 3. *Lo scavo 2004-2006*, Naples,

Notons que les deux variantes sont attestées dans le même endroit et à la même époque.

Dans le versant du latin, l'apparition de *senom* à *Alba Fucens* élargit d'une manière significative le dossier des variantes de ce mot attestées par l'épigraphie de l'époque républicaine. Outre la forme canonique *signum* (parfois avec l'orthographe *seignum*) deux inscriptions du pays des Marses, donc sur la rive du lac *Fucinus* qui fait face à *Alba Fucens*, présentent deux formes, respectivement *seino* et *seinq*, dont le caractère exceptionnel a attiré l'attention depuis longtemps.



b ab altera parte:

A) Pe Setmiu]*s Sep f et*
Ca]*isius. Vet*
[....eded]*ront veci*
[Petini..... sic/ist]*ut seino*
[.....] *fecront*

B) *Petro.Setm*[ius .....
Ceseius. Vet. II[.....
Veci Petini i[ussu.....
edndre cosn[….

Fig. 2. Inscription opistographe sur tablette en bronze du lac *Fucinus* (*CIL* I² 2874 = *ILLRP* 303)

Soprintendenza archeologica per le province di Napoli e Caserta-Università degli studi di Napoli "L'Orientale", 2012, p. 238-245.



Vecos Supnas
Victorie seinq
dono dedet
lubs mereto
queistores
Sa. Magio St. F.
Pac. Anaeidio.St

Fig. 3. Inscription sur cippe *CIL* I² 388 = *ILLRP* 286 [31]

Il s'agit des textes votifs découverts tout près du lac *Fucinus*, qui mentionnent l'offrande de statues réalisées au nom de deux petites communautés locales, respectivement le *Vicus Petinus* et le *Vicus Supn*(*as*). La forme *seino* de l'inscription sur tablette en bronze (fig. 2) a été rapprochée de certains aboutissements romans du groupe /gn/, en particulier des dialectes de l'Italie méridionale, signalés par les mêmes notations graphiques, telles que *leinɔ* et *aino* à rattacher respectivement à lat. *ligna* et *agnus* [32].

Quant à *seinq*, lisible dans la dédicace gravée sur le cippe (fig. 3), deux solutions ont été émises, qui pourtant, nécessitent des corrections plus ou moins étendues : l'une corrige *seinq* en *seino*, par uniformité avec l'autre inscription [33], même si la relecture de l'inscription a confirmé le tracé du signe final >q< [34] ; l'autre a recours à une restauration : soit *seinq*(*no*(*m*), soit *seiqn*(*o*(*m*), soit *sei*[[*n*]]*q*(*no*(*m*) [35].

La discussion autour des *seino* et *seinq* des inscriptions du pays des Marses connues auparavant reposait sur deux aspects, qui, du point de vue méthodique, doivent être séparés : d'une part, la question du traitement

31. Autopsie et relecture du texte dans S. D'Amato et C. Letta, *Epigrafia della regione dei Marsi*, Milan, Cisalpino-Goliardica, 1975, nº 128.

32. M. P. Marchese, « Marso *seino* (*ex seinq*) = lat. *signum*. Sulle palatalizzazioni di *-kn-* e *-gn-* nell'italico e nei dialetti italo-romanzi », *Studi Etruschi* 46, 1978, p. 213-221

33. M. P. Marchese, art. cit. [n. 32] ; de même A. L. Prosdocimi, « Marso *seino* o *seinq* ? Sul metodo epigrafico », *Studi Etruschi* 78, 1980, p. 430-435.

34. C. Letta, « Una nuova coppia di questori eponimi (*qestur*) da *Supinum* », *Athenaeum* 57, 1979, p. 404-410.

35. Sur les enjeux méthodologiques d'une telle discussion, voir S. D'Amato et C. Letta, *Epigrafia della regione dei Marsi*, *op. cit*. [n. 31], p. 194 ; C. Letta, « Una nuova coppia… », art. cit. [n. 34], p. 404 ; A. L. Prosdocimi, art. cit. [n. 33], p. 433. En faveur de la correction *seino* plaide aussi A. Marinetti, art. cit. [n. 4], p. 74, n. 12.

du groupe /gn/ en latin et ses évolutions dans les langues romanes et, de l'autre, l'interprétation des données épigraphiques en fonction de la reconstruction de faits phonétiques du latin. Sur le premier point, le traitement du groupe /gn/ a suscité un très grand intérêt dans la perspective de la linguistique romane comme dans celle de la phonétique latine depuis le XIX^e^ siècle, intérêt qui s'est intensifié tout récemment [36]. Au cœur du problème se trouve la question d'harmoniser les données apparemment unitaires du latin, entourées par le silence des grammairiens anciens, avec la multiplicité des variations des aboutissements dans les langues romanes. Le groupe consonantique en question a produit des évolutions différentes dans les langues romanes, même à l'intérieur d'une aire dialectale limitée, comme en témoignent les aboutissements du mot latin *agnus* « agneau » dans les dialectes du centre-sud de l'Italie : *aino* (dans le centre de la Péninsule), *aunu*, *avunu* (dans l'extrémité du sud), *e:nɘ* au sud du Latium et sud-est [37]. Une telle différenciation, qui manifeste des évolutions diverses du /g/ (la palatalisation dans *aino,* la vélarisation dans *aunu, avunu,* l'amuïssement dans *e:nɘ*), a donné lieu à des explications diverses s'appuyant, d'une part, sur une première étape proto-romane de spirantisation de l'occlusive /-ɣn-/ donnant lieu à /ɲn/ (Chambon), d'autre part, sur la distinction entre condition tautosyllabique ou hétérosyllabique du groupe /gn/ (Loporcaro), et, finalement, d'une autre encore, sur l'idée d'une épenthèse vocalique /g^{ə}n/ (Merlo) et, d'une autre, sur une sorte de « réanalyse acoustique » /*[ɲn] > *[ɲ:]> *[ɲ]/ (Millardet, Baglioni, Wireback).

On n'insistera pas davantage sur les détails des questions concernant les faits phonétiques des langues romanes. Bornons-nous à remarquer que personne parmi ceux qui se sont occupés des évolutions romanes du groupe /gn/ n'a pris en compte les données, connues depuis longtemps, concernant le mot *signum* dans l'épigraphie latine républicaine de la région des Marses, notamment *seino* et *seinq*, auxquelles s'ajoute maintenant le témoignage important de *seno* à Alba Fucens. Des considérations tenant à la proximité géographique et chronologique ainsi qu'au bilinguisme osco-latin invitent à ne pas séparer du petit dossier du latin de la région des Marses les données de la documentation osque contemporaine du même mot, notamment *segúnúm* et *segnúm*. La présence presque simultanée de *segúnúm* et *segnúm* dans le même site (Cumes) prouve la coexistence de deux variantes, l'une avec, l'autre sans épenthèse vocalique (anaptyxe). L'épenthèse vocalique, phénomène qui a été avancé pour expliquer des évolutions des langues romanes, et

36. Par ex. : K. Wireback, « On the Palatalization of Latin /ŋn/ in Western Romance and Italo-Romance », *Romance Philology* 64/1, 2010, p. 295-306 ; J.-P. Chambon, « Notes sur un problèmes de la reconstruction phonétique et phonologique de protoroman : le groupe */gn/ », *BSL* 108, 2013, p. 273-282 ; D. Baglioni, « Il nesso GN dal latino alle lingue romanze : questioni aperte e prospettive di ricerca », dans P. Molinelli, P. Cuzzolin et Ch. Fedriani (éds.), *Latin Vulgaire, Latin Tardif, Actes du X^e^ colloque international sur le latin vulgaire et tardif, Bergamo, 5-9 septembre 2012*, Bergame, Bergamo University Press, 2014, p. 3-24.

37. Cf. M. Loporcaro, *Grammatica storica del dialetto di Altamura*, Pise, Giardini, 1988, p. 132 ; Idem, « L'esito dei nessi -GR-, -GN- : un mutamento di struttura sillabica nei dialetti italiani centromeridionali », dans L. Agostiniani *et alii* (éds.), *Atti del Terzo Convegno della Società Internazionale di Linguistica e Filologia Italiana, Perugia, 27-29 giugno 1994*, Naples, Edizione scientifiche italiane, 1997, t. I, p. 337.

plus exactement des quelques dialectes du sud de l'Italie, implique le maintien du statut de la consonne occlusive et la partition hétérosyllabique du groupe /gn/, alors que le témoignage de *seno* à *Alba Fucens* signale l'effacement complet de l'occlusive.

Tout cela nous amène à examiner le second point de la question, c'est-à-dire l'interprétation des données de l'épigraphie latine. Les témoignages du pays des Marses et d'*Alba Fucens* sont importants en ce qu'ils nous permettent de saisir déjà en latin de l'époque républicaine certains faits attestés par l'épigraphie d'époque impériale. Ainsi *seno* d'*Alba Fucens* est comparable aux graphies *mana,* au lieu de *magna* (*CIL* VI 14672,12), et *mani* au lieu de *magni* (*CIL* XV 7252) et avec consonne géminée *sinnu* pour *signum* (*CIL* IX 2893). Ces graphies impliquent l'amuïssement de la consonne occlusive qui se retrouve aussi dans les textes latins du Haut Moyen Âge et en ancien français (par ex. *rener* « regner », *dine* « digne ») [38]. Une telle condition est le point de départ de la palatalisation du /n/ qui est majoritaire dans les aires romanes d'occident selon la filière /ɣn/ >/ŋn/ > /ɲn/ [39]. Mais l'épigraphie impériale présente d'autres notations graphiques, telles que *dingnissime* (*CIL* XIV 1386), *singnifer* (*CIL* VI 3637), mais aussi des formes épenthétiques telles que *magenae* pour *magnae* (*CIL* X 1597), *abiegineas* pour *abiegneas* (*CIL* I² 698) [40]. En outre ces flottements affectent la graphie d'un même mot, comme, par ex. : *aprugnus, aprunus, aprugineus* [41].

Déterminer la réalité phonétique sous-jacente à ces graphies différentes est une question complexe, d'autant plus que ces graphies se distribuent dans des régions diverses de l'Empire romain et sur un éventail chronologique étendu. Les données les plus anciennes, se référant au même mot et s'inscrivant dans des coordonnées spatio-temporelles beaucoup plus limitées, en combinaison avec celles fournies par l'osque, semblent indiquer des traitements différents de /gn/ caractérisant les variétés du latin. Ces variantes sont beaucoup plus significatives que celles manifestées par l'épigraphie impériale par rapport à leurs projections dans les évolutions romanes. En particulier la comparaison entre *seino* et *seno*, d'une part, et osque *segúnúm* et *segnúm*, de l'autre, semble suggérer un traitement différencié de ce groupe consonantique par rapport à la coupure syllabique, qui invite à exclure le passage /ŋn/ > /jn/. Cela apporte une confirmation à la conclusion qu'à la base des évolutions romanes de /gn/ il n'y a aucun point de départ unitaire [42], car déjà la documentation la plus ancienne du latin montre des traitements différenciés qui sont responsables des aboutissements divers dans les langues romanes.

En ce qui concerne spécifiquement *seno* de la dédicace votive d'*Alba Fucens*, il est tout à fait possible, comme l'affirment les éditeurs du texte, que le >n< note une consonne palatisée /ɲ/. Un parallèle graphique est fourni par l'emploi du >n< à la place de *n+y*, dont l'aboutissement dans les langues romanes coïncide souvent avec celui de /gn/, comme par ex. dans le

38. E. Richter, *Beiträge zur Geschichte der Romanismen*, *op. cit*. [n. 21], p. 112.
39. J.-P. Chambon, art. cit. [n. 36], p. 280.
40. M. Loporcaro, « L'esito dei nessi -GR-, -GN », art. cit. [n. 37], p. 360-362.
41. C. Battisti, *Avviamento allo studio del latino volgare*, *op. cit*. [n. 16], p. 166.
42. En ce sens voir M. Loporcaro, « L'esito dei nessi -GR-, -GN- », art. cit. [n. 37].

cas de *Ptruna* = *Petronia* chez les Péligniens et *Licina* = *Licinia* chez les Marrucins [43]. Mais le parallèle avec *Samio* issu de l'assimilation *-mn-* > *-mm-* admet aussi une lecture *se*(*n*)*no* [seŋno] comparable à l'aboutissement connu dans les dialectes de la Sardaigne (ex : *sinnu, mannu*) et du centre de l'Italie [44]. Quant à l'interprétation de *seino* et de *seinq*, on laissera ouverte la question de rapporter les deux variantes à un seul type, ce qui implique la correction de l'une ou de l'autre. Mais une telle correction ne se révèle pas nécessaire. La forme *seinq* se rapprocherait des graphies telles que *singnifer*, ce qui signalerait une condition phonétique [ŋn] distincte de [jn] impliquée par *seino*. Autrement dit, la similitude avec *seino* n'est pas un critère contraignant pour rejeter *seinq* en tant que tel. L'attestation de *seno* ajoute un autre élément au paysage varié du traitement du groupe /gn/ sur les rives du lac *Fucinus* deux siècles avant notre ère.

Passons maintenant à la structure syntaxique. Le texte se compose de deux unités juxtaposées. Concrètement, il s'agit de deux phrases coordonnées en asyndète : l'une exprime la prémisse, l'autre la conséquence du fait qui constitue le thème véritable de l'énoncé, c'est-à-dire la dédicace de la statue (*seno* = *signum*) en tant qu'*ex-voto* (*mereto votu* = *merito votum*). Comme on vient de le rappeler, l'expression *mereto votu senom*, comparable par ex. à une formule telle que *aidicolam votum dedit meretod* (*CIL* I² 1696 = *ILLRP* 86), se comprend aisément par l'ellipse d'un verbe de dédicace (*dedit* ou *posuit*), donnant le sens de « *Catia* a offert une statue en tant qu'*ex-voto* pour la grâce reçue ».

Du point de vue pragmatique et textuel, donc, la première phrase constitue le 'rhème' ou commentaire, distinct du « thème » ou « topique » qui occupe la seconde [45], en tant que noyau de l'information nouvelle se reliant au contexte. On distinguera le macro-contexte, c'est-dire le sanctuaire d'Hercule, d'où vient la dédicace, ce qui ne rend pas indispensable la mention de la divinité, et le micro-contexte, représenté par le support de l'écriture qui a la fonction primaire comme piédestal de l'objet mentionné dans le texte.

La partition syntaxique et conceptuelle du texte est signalée aussi par la mise en page de l'inscription. Même si l'alignement des caractères de l'écriture n'est pas régulier, chaque ligne est occupée par un mot ou un couple de mots, focalisant sur trois unités sémantiques autonomes distribuées dans six lignes d'écriture, qui se synthétisent de la manière suivante : **a**) la dénomination au complet de l'individu qui a bénéficié de la grâce qui a occasionné l'*ex-voto* (*N*[3-4]*onio / M*[..] *f.* : lignes 1 et 2) ; **b**) le noyau de la grâce reçue (*Samio / efuit* : lignes 3) et 4) ; **c**) le nom de celui qui a accompli l'*ex-voto* par la dédicace d'une statue (*Catia mereto / votu senom* : lignes 5 et 6).

Quant à la mise en page de l'inscription, l'effort soigneux d'éviter de couper les mots a donné lieu aux différences remarquables de longueur entre chaque ligne. Suivant l'habitude de l'épigraphie latine républicaine, la ponctuation est employée pour séparer les mots, mais elle ne figure pas en fin de

43. CIL I² 3246 = ImIt Corfinium 24 ; CIL I² 3257 = ImIt Teate Marrueinorum.

44. Cf. R. Ambrosini, « Su alcuni continuatori di forme latine con -GN- », *L'Italia Dialettale* 28, 1965, p. 200-208.

45. Pour la terminologie cf. J. Moeschler et A. Reboul, *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*, Paris, Éditions du Seuil, 1994, p. 457-459.

ligne, le passage à la ligne suivante suffisant à séparer un mot de l'autre. En revanche, le contraste frappant entre les lignes 5) et 6) fait ressortir la présence d'un alinéa qui marque la distinction entre les deux unités syntaxiques dont le texte se compose :

a)	b)
N[3-4]*onio*	*Catia mereto*
M[*am.*] ou *M*[*ar.*] *f. ex*	*votu senom*
	Samio
	efuit

L'unité syntaxique a), antéposée à l'autre, énonce une action accomplie par un individu, dont le nom est fragmentaire *N*[3-4]*onio M*[..]*f.* Cependant, les lettres lisibles de son prénom et de celui de son père laissent entrevoir des anthroponymes qui ne sont pas romains, mais s'inscrivent dans le répertoire des prénoms de l'osque. La lettre initiale *N*[.. peut se rapporter soit à *Núvis* (=lat. *Novius*) soit à *Niumsis* (=lat. *Numerius*), les deux étant assez communs dans les inscriptions osques [46]. Dans l'épigraphie osque, ces prénoms sont parfois distingués par des abréviations différentes, telles que respectivement *Nv.* et *Ni.*, ce qui serait également possible dans notre cas en raison de la lacune qui a effacé la partie initiale du gentilice. Quant au prénom paternel, les deux lettres illisibles entre *M*[..] et *f*(*ilius*) imposent la restauration de *M*[*am.*] ou *M*[*ar.*] *f.* suggérée par les éditeurs, aboutissant à deux prénoms typiques du domaine osque, notamment *Mamereks* (= lat. *Mamercus*) et *Maras* ou *Marahis* (= lat. *Maraeus*) [47]. En ce qui concerne la reconstruction du gentilice [3-4]*onio*, nombreux sont les candidats possibles. En se bornant à l'épigraphie latine des régions voisines d'*Alba Fucens* (*CIL* IX), on signale, par ex., *Albonius*, *Aponius*, *Apronius*, *Balonius*, *Celonius*, *Coponius*, *Critonius*, *Laronius*, *Mugonius*, *Petronius*, *Pomponius*, *Satronius*, *Savonius*, *Tanonius*, *Taronius*, *Trebonius*, *Vesonius*, *Voconius*, etc., parmi lesquels *Pomponius* se distingue par sa fréquence écrasante ainsi que par la diffusion de ses correspondants indigènes dans les inscriptions en langues sabelliques de l'Italie centrale et méridionale [48].

Au total, la recomposition plausible de la formule onomastique dans son entier *N*[(*umerio*) ou N(*ovio*) [3-4]*onio M*[*am.*] ou *M*[*ar.*] *f.* est constituée d'éléments bien connus de l'anthroponymie osque. Par voie de conséquence, l'individu mentionné dans l'inscription est d'origine et de langue osques, et en même temps sa latinisation transparaît dans l'adaptation à la formule de désignation romaine. Notons que cette origine osque s'accorde parfaitement avec ce que l'inscription elle-même déclare, en donnant un petit aperçu de son histoire personnelle. Le noyau de cette histoire se trouve en effet dans le

46. M. Lejeune, *L'Anthroponymie osque*, Paris, Les Belles Lettres, 1976, p. 90.

47. M. Lejeune, *L'Anthroponymie osque*, *op. cit.* [n. 46], p. 88-89. Au sujet du couple de prénoms *Maras / Marahis*, voir aussi M. Lejeune, « Le prénom Maras et la première déclinaison osque », *RPh* 49, 1975, p. 181-190 et P. Poccetti, « Nochmals zum oskischen Namen Maras », *BNF* 20, 1985, p. 233-244.

48. Outre les témoignages de l'osque proprement dit signalés par M. Lejeune, *L'Anthroponymie osque*, *op. cit.* [n. 46], p. 143, on rajoutera pour les autres langues sabelliques ImIt Interpromium 2 ; Aufinum 1 ; Superaequum 6.

syntagme *ex Samio efuit*, mis en relief par la mise en page de l'inscription, qui distribue les deux éléments dans deux lignes.

Ce syntagme présente plusieurs aspects du plus haut intérêt du point de vue de la langue et de l'interprétation du sens, qui nous poussent vers des conclusions partiellement différentes de celles proposées par les éditeurs du texte. L'expression focalise évidemment sur un mouvement d'éloignement ou de provenance indiqué par la tournure syntaxique à l'ablatif avec préposition *ex Samio*. La forme verbale *efuit*, liée au complément de lieu *ex Samio*, mérite elle aussi une attention spéciale. Du point de vue et formel et sémantique, on peut envisager deux solutions : le parfait d'un composé de *sum*, seule hypothèse prise en compte par les éditeurs du texte, ou bien une variation sur le parfait du verbe *effugit*. Les deux solutions reposent sur le même traitement du préverbe devant la consonne /f/, selon l'évolution phonétique suivante : *ecfuit* > *effuit* > *efuit*, tout à fait cohérente avec la réduction des consonnes géminées à l'intérieur de ce texte, montrée par *Samio* < *Sam-miō* < *Samniō*(*d*).

Au sujet du traitement de la même préposition devant /*f*/, il est intéressant de rappeler la forme *exfatom* gravée sur une plaquette en bronze trouvée dans le même site d'*Alba Fucens* [49], dont la datation est fixée approximativement à la même période que celle de la nouvelle inscription (vers la moitié du IIe siècle av. J.-C.). *Exfatom* à la place de *effatum* (< *effārī*) relève d'une « récomposition analogique » [50], qui affecte les composés avec d'autres préverbes, tels que *adfero, obfundo*, etc. Significativement, c'est l'exemple de *effatum*, en tant que composé de *fārī,* qui est allégué par les grammairiens anciens comme modèle parfait d'assimilation en rejetant les « récompositions analogiques » telles que *exfatum* et *ecfatum*, proposées par d'autres : *in semiuocalibus quoque geminant praepositiones primam sequentis uerbi litteram, ut effatus, non exfatus, nec ecfatus, ut quidam putauerunt* [51]. Le choix du mot *exfatum*, comme exemple de réfection analogique du composé attribuée par le grammairien tardif à l'autorité d'autrui (*ut quidam putaverunt*), ne relève pas du hasard, parce que le témoignage épigraphique d'*Alba Fucens* nous prouve que la question s'était déjà posée à l'époque républicaine précisément pour ce mot. Or la présence simultanée de la forme assimilée *efuit* et de celle recomposée *exfatom* dans le même endroit nous montre que la distinction entre les deux faits phonétiques dans les composé de *e*(*x*) devant /*f*/ n'obéit qu'à des raisons de choix stylistique connexe au contexte. Le procédé d'assimilation – et vraisemblablement la réduction de la consonne géminée subséquente – s'était déroulé dans la langue parlée commune, comme le montre la forme *efuit* de la nouvelle inscription, alors que la réfection analogique manifestée par *exfatom* appartient à la langue cultivée ou, plutôt en ce cas, à la langue technique. En effet, *exfatom* se caractérise comme mot technique du langage religieux, appartenant à langue augurale

49. CIL I² 3275.
50. Cf. M. Niedermann, *Phonétique historique du latin*, *op. cit.* [n. 21], p. 132.
51. Scaur., G.L. VII 26, 12 K.

avec sens passif, comme le soulignent Ernout-Meillet [52], d'après le passage de Varron : *hinc effata dicuntur, qui augures finem auspiciorum caelestum extra urbem agri<s> sunt effati ut esset ; hinc effari templa dicuntur : ab auguribus effantur qui in his fines sunt* [53]. D'ailleurs, on laissera ouverte la question de savoir dans quelle mesure la forme *exfatom,* en tant que mot technique du langage religieux, ne répondait qu'à une règle d'orthographe indépendamment de sa réalisation phonétique concrète. Dans notre inscription, la variation de la particule *ex* en état libre dans *ex Samio* et dans le verbe composé *efuit* est susceptible de deux explications différentes : a) sa position en fin de ligne (*ex* // *Samio*) pourrait admettre une pause dans la lecture, ce qui justifierait l'emploi de *ex* ; b) la liaison phono-syntaxique pourrait masquer une assimilation attendue devant /s/, ce qui aurait pu produire l'amuïssement de l'occlusive -(k)s- > -ss- > -s- : comme le révèlent les graphies inverses d'inscriptions plus tardives, telles que *conius* pour *coninux* et *milex* pour *miles* [54], mais aussi l'assimilation (déjà ancienne, comme nous le révèlent les inscriptions étrusques) de *Sextus* > *Sestus* [55].

La notion d'éloignement est exprimée par la même préposition *e*(*x*) composant le verbe *efuit*, indépendamment de son origine, ce qui montre un emploi redondant de la préposition en union au nom et au verbe qui s'y accompagne. Mais une telle répétition n'est pas rare, déjà chez Plaute, qui présente des verbes composés avec *e*(*x*) régissant l'ablatif, accompagné ou non de la préposition qui forme le préverbe : par ex. *effugiet ex urbe* (Pl., *Trin*., 597) vs. *patria hac effugiam* (Pl., *Merc*., 660) ; *ubi portu eximus* (Pl., *Bacch*., 289) vs. *mecum exire ex navi* (Pl., *Maen*., 1074) [56].

Quant à la nature de *efuit,* les solutions ci-dessus mentionées qui mettent ce verbe en relation avec *exsum* ou avec *effugio* posent des problèmes différents. *Efuit* en tant que composé de *sum* correspond parfaitement à la forme attendue, mais implique un glissement sémantique, qu'on va examiner plus loin ; en revanche, *efuit* au lieu de *ef*(*f*)*ugit*, serait plus approprié au contexte syntaxique et sémantique, mais implique l'amuïssement du /g/ intervocalique.

En effet, *ef*(*f*)*ugit* s'accorde parfaitement avec l'expression *ex Samio* en convergence avec les tournures de *e*(*x*) + ablatif qui accompagnent ce verbe dans la littérature : ex. *ex urbe* (Pl., *Trin*., 699, 597), *e proelio* (Cic, *Phil*., 2, 71), *e manibus* (Cic., *De imp. Cn. Pomp*., 13), *ex vinclis* (Nep., *Paus*., 2, 2). Ces constructions syntaxiques d'*effugere* véhiculent le sens de « s'échapper, s'enfuir », souvent d'un endroit dangereux ou d'une situation embarrassante, ce qui tend au sens se « se sauver, trouver son salut » ailleurs.

En général, l'emploi de la préposition avec l'ablatif sert à marquer l'identification précise de l'endroit ou de la situation, d'où l'on s'échappe, avec une nuance différente de celle portée par le simple ablatif qu'on trouve

52. A. Ernout et A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue Latine*, Paris, Klincksieck, 2001 (retirage de la 4e éd.), p. 345, s.v. *for*.

53. Varr., *Ling. Lat*., VI, 53.

54. F. Sommer et R. Pfister, *Handbuch der lateinischen Laut- und Formenlehre*, *op. cit*. [n. 15], p. 185.

55. Voir P. Poccetti, « Variazioni sul tema del numerale per 'sei' nelle lingue dell'Italia antica », *ΑΙΩΝ* 28, 2006, p. 245-269.

56. Ch. Bennett, *Syntax of Early Latin*, Boston, 1914, t. II, p. 282-283 ; J. B. Hofmann et A.Szantyr, *Lateinische Syntax und Stilistik*, Munich, Beck, 1965, p. 103.

avec le même verbe, comme nous le montrent les occurrences plautiniennes *patria effugere* (Pl., *Merc*., 659) vs. *ex urbe effugere* (Pl., *Trin*., 699, 597). Dans l'inscription d'*Alba Fucens*, l'identification du lieu d'où l'individu s'est éloigné est fournie par le toponyme lui-même (*Samio*). En conclusion, la portée sémantique du verbe *effugere* en construction syntaxique avec *e*(*x*) + ablatif d'un nom de lieu (région ou ville) nous indique que ce verbe de mouvement ne fait pas allusion à un simple déplacement, mais à une véritable fuite de l'individu qui s'est échappé d'une situation dangereuse, désagréable ou gênante pour trouver son salut ailleurs. C'est ce résultat qui justifie la dédicace de l'*ex-voto* à Hercule, auquel la seconde partie de l'énoncé fait allusion.

Quant à la chute du /g/ impliquée par *ef(f)ugit* > *efuit*, une telle évolution phonétique ne nécessite pas d'illustration détaillée, parce que l'amuïssement du /g/ intervocalique, qui est à la base de nombreuses évolutions romanes, s'est produit « relativement tôt » en latin, comme l'a observé V. Väänänen [57]. Ce phénomène, qui se déroule devant voyelles, antérieures et postérieures, est attesté par l'épigraphie des diverses régions de l'Empire, comme par ex. *Austo* (= *Augusto*), *CIL* II 5728 (Espagne), *maester* (= *magister*) *CIL* III 14730 (Dalmatia), outre le cas particulier des numéraux indiquant la dizaine, tels que *trienta* (= *triginta*), *CIL* XII 5399 (Gaule), pour lesquelles on dispose des informations des grammairiens anciens [58]. Le même phénomène est aussi signalé par la correction *calcostegis* (= *chalcostegis*), non *calcosteis* dans l'*Appendix Probi* (12). Sa diffusion se manifeste dans les textes de la latinité tardive jusqu'au seuil du Moyen Âge, aussi après consonne (ex. *iuria* < *iurgia* ; *Serius* < *Sergius*) [59]. Les langues romanes, quant à elles, témoignent de cette diffusion en particulier dans l'aire occidentale, où l'affaiblissement du /g/ en position intervocalique se superpose à la chute des autres consonnes occlusives, y compris les sourdes après sonorisation : ainsi en fr. *loi* < *legem* ; *fuir* < *fugīre* (réfection de *fugere*) ; *reine* < *regina* ; *rue* < *ruga* ; *louer* < *locare*, etc. [60]. Mais les dialectes italiens présentent une variété extraordinaire d'aboutissements du /g/, aussi bien devant voyelle que devant consonne /r/ et /n/ [61], qui relèvent souvent du déplacement d'accent et des coupures syllabiques différentes [62].

Bref, aucune difficulté ne s'oppose à l'interprétation de *efuit* de la nouvelle inscription comme *effugit* du latin littéraire. Dans ce cas, la forme en question relève de l'amuïssement précoce du /g/ intervocalique plutôt que d'une simple omission graphique du /g/. Partant, ce témoignage est précieux parce qu'il nous prouve que le phénomène, bien connu à l'époque plus tardive et très commun dans les évolutions romanes, remonte aux phases

57. V. Väänänen, *Introduction au latin vulgaire*, Paris, Klincksieck, 1967², p. 60.

58. Sur le développement des numéraux indiquant les dizaines ('vingt', 'trente', etc.) en latin tardif et dans les langues romanes, voir M. Mancini, « Una testimonianza di Consenzio sul numerale 'trenta' in latino volgare », dans *Roma et Romania, Festschrift für G. Ernst zum 65. Geburtstag*, Tubingen, Niemeyer, 2002, p. 223-235.

59. C. Battisti, *Avviamento allo studio del latino volgare*, *op. cit*. [n. 16], p. 143.

60. É. Bourciez, *Éléments de linguistique romane*, *op. cit*. [n. 22], p. 166-168.

61. G. Rohlfs, *Grammatica storica della lingua italiana e dei suoi dialetti*, I, *op. cit*. [n. 23], p. 299-301.

62. E. Richter, *Beiträge zur Geschichte der Romanismen*, *op. cit*. [n. 21], p. 73 et 98.

les plus anciennes de l'histoire de la langue latine, se situant à des niveaux sociolinguistiques rejetés par la langue officielle.

Pour passer à l'interprétation de *efuit* proposée par les éditeurs comme composé de *sum*, une telle explication, formellement impeccable, nous dévoile l'emploi de *exsum,* un composé de *sum* disparu du latin littéraire, mais qui serait demeuré dans d'autres registres langagiers. La forme de l'impératif *exesto* est conservée par une formule religieuse prononcée dans certaines cérémonies, qui nous est transmise par une glose de Festus : *exesto, extra esto. Sic enim lector in quibusdam sacris clamitabat : hostis, vinctus, mulier, virgo exesto, scilicet interesse prohibebatur* [63]. La glose nous prouve que ce composé de *sum* a existé en latin archaïque, qu'il s'est fixé dans formule figée de la langue religieuse, mais qu'il est sorti de l'usage de la langue quotidienne à Rome. Or, l'attestation de la nouvelle tendrait à montrer la vitalité de ce verbe hors de Rome dans des milieux moins cultivés ou moins influencés par le modèle de la langue urbaine. Par ailleurs, la conservation d'un fait archaïque dans la langue parlée hors de Rome s'inscrit dans la convergence de l'*antiquitas* et de la *rusticitas* enracinée dans la conscience métalinguistique des Romains de l'époque de Cicéron. Comme il est bien connu, l'orateur critique les efforts de reproduire le style archaïsant dans la prose oratoire n'aboutissant qu'à l'imitation de la langue des 'paysans' : *rustica uox et agrestis quosdam delectat, quo magis antiquitatem, si ita sonet, eorum sermo retinere uideatur* (Cic., *De or*., III, 42) ; *quare Cotta noster* […] *non mihi oratores antiquos, sed messores uidetur imitari* (Cic., *De or*., III, 46).

Il se peut aussi que l'emploi du verbe *exsum* dans l'inscription d'*Alba Fucens* ait été stimulé par la langue du pays d'origine des individus qui y sont mentionnés. Une telle éventualité n'exclut pas l'effet métalinguistique de *rusticitas*, qui se produisait aux oreilles de la bourgeoisie cultivée de Rome. Concrètement, ce composé de *sum* aurait été employé par des gens qui se sont latinisés ayant l'osque comme langue maternelle. Les langues sabelliques, en effet, attestent les procédés de composition du verbe « être », en partie avec des particules inconnues du latin (par ex. ombr. *amprefuus* issu de deux préverbes *am-* et *prai-* ; sud-pic. *ísiíns*, subjonctif de *en-sum* (= lat. *insum*), en partie, pourvus de significations différentes par rapport au latin littéraire (par ex. lat. *obsum* vs. osque *osins*) [64]. L'attribution au substrat osque de l'emploi du composé *exsum* s'ajoute au théonyme osque *Kúnsíf* qu'on peut rapporter à un ancien participe de **kom-sum* > **consens* ce qui permet d'expliquer le nom du groupe de divinités (*dii*) *Consentes* « les dieux qui sont tous ensemble » [65]. Les deux témoignages, l'un direct, l'autre indirect, indiquent les traces de deux composés osques de *sum*, respectivement avec *e*(*x*) et *com*, que le latin a gardés dans des débris du langage religieux.

Quoi qu'il en soit, l'explication de *efuit* de notre inscription par *exsum* requiert une mise au point sémantique. Le sens assuré par la glose de Festus

63. P.-Fest. 72 L.

64. E. Campanile, « *Minima Italica* », *Studi e Saggi Linguistici* 7, 1967, p. 142-151 (réimpr. dans *Latina & Italica*, Pise-Rome, Fabrizion Serra Editore, 2009, p. 726-734).

65. Cf. P. Poccetti, « Notes de linguistique italique (N.S.) 13. De nouveaux théonymes osques et leur relation avec les divinités romaines », *REL* 91, 2013, p. 27-46.

de *exesto* comme *extra esto* « sortez, éloignez-vous, restez au dehors », appliqué au contexte en question, s'adapte aussi à *efuit* de l'inscription d'*Alba Fucens*, dont la construction syntaxique n'admet qu'un verbe exprimant l'éloignement. Autrement dit, le sens impliqué par le texte épigraphique « s'éloigner, partir, sortir » concorde avec celui qu'indique la glose de Festus. Cependant, diverses raisons invitent à exclure le sens attribué par les éditeurs, notamment celui de « mourir » [66].

D'abord, aucun élément ni contextuel ni extratextuel n'indique l'effet de sens de « mourir, décéder », issu de la signification de « s'éloigner, partir, sortir ». En fait, ce sens se développe parfois à partir des verbes de mouvement en plusieurs langues, comme par ex. en fr. *partir*, it. *andarsene,* angl. *to pass away*, all. *dahingehen*, résultant généralement de l'ellipse des tournures telles que « partir pour l'au-delà » ou « partir de la vie ». En latin ce sens se réalise avec le verbe *abeo*, employé au parfait *abiit,* comme nous le montrent les exemples suivants dès l'époque républicaine jusqu'à l'époque impériale : *Insperato abiit quem una angina sustulit hora* (Lucil. 1093 M.) « on n'attendait pas sa mort soudaine dans une heure à la suite d'une crise d'angine » ; *sic abiit e vita* « ainsi il est sorti de la vie » (Cic, *Tusc*., I, 74) ; *Abiit ad plures* (*Satyr*., 42, 5) « il est parti dans le monde où se trouve la majorité ». Le même effet de sens est développé par le correspondant de *abiit* dans les langues sabelliques, comme nous le montre l'inscription péligniennne avec allure poétique : *Praicime Perseponas afḋed* (Ve 213 = ST Pg 9) « elle est partie au royaume de Perséphone ». La forme sabellique est reproduite dans un fragment de Lucilius avec le même sens assuré par la glose qui nous le transmet [67] : *Primum Pacilius 'tesorophylax, pater, abzet'* (Lucil. 581 M.) « d'abord Pacilius : "notre trésorier, cher père, est décédé" ».

En revanche, si *abeo* s'accompagne des indications de lieu identifiables d'une manière précise (par ex. *Athenas*, *ad legionem*, *domo*, *abs te*, *hinc*, *huc*, etc.) il n'exprime que le mouvement d'éloignement ou le déplacement en sens physique. Par conséquent, dans l'inscription d'*Alba Fucens*, l'indication du lieu de provenance ou d'éloignement par un toponyme (*ex Samio*) régi par *efuit* semble exclure le sens figuré de « mourir ».

Quant à l'emploi du verbe « être » à la place d'un verbe de mouvement, on rappellera que ce développement sémantique n'est pas rare dans plusieurs langues, y compris le latin. En effet, le verbe « être » prend le sens résultatif d'un verbe de mouvement au point qu'il peut le remplacer dans certains conditions pour indiquer le résultat d'un déplacement. Cet emploi est bien connu en latin dès l'époque de Plaute, par ex : *is publice legatus Naupactum fuit* (Pl., *Mil*., 102) « Il fut envoyé en ambassade officielle à Naupacte » ; *celeri curriculo fui propere a portu* (Pl., *Stich*., 337) « tant j'ai couru vite depuis le port ») s'intensifiant dans la langue parlée et en latin tardif, comme le montrent les exemples chez Pétrone et dans la *Peregrinatio Aegeriae* : *fui enim hodie in funus* « j'ai été aujourd'hui à un enterrement » (*Satyr*., 42,

66. Voir M. Buonocore et C. De Simone, art. cit. [n. 1], p. 88 : « *ex Sam*(*n*)*io e*(*f*)*fuit*, cioè "dal Sannio fu" (scilicet : ma ora è morto) »; p. 96 : « X si è trasferito dal *Samnium* e stabilito ad *Alba Fucens*, dove poi è deceduto ».

67. C. Gl. Lat. VI, 31 : *abzet : extincta est vel mortua*.

2) ; *ad ecclesiam fui* (*Per. Aeg*., 20, 2) « je me suis rendue à l'église » ; *fui ad episcopum* (*ibid*., 23, 1) « je me suis présentée à l'évêque ». Le même procédé se retrouve dans les langues sabelliques, comme nous l'indique la situation inverse, où le verbe « aller » remplace « être », ce qui s'avère par la comparaison des passages parallèles des Tables d'Iguvium *svepu esumek esunu anter vakaze vaçetum ise avif azeriatu* (T.I. Ib 8) vs. *suepo esome esono anderuacose uasetome fust auif aseriatu* (T.I. b 47) « si quelque partie de ces sacrifices a été omise ou si elle a échoué, qu'on observe les oiseaux ».

L'emploi du verbe « être » pour indiquer un déplacement est courant aussi dans les langues romanes, mais avec deux contraintes : l'emploi aux temps du passé (notamment l'imparfait ou le passé simple) et la condition d'un mouvement d'aller / retour par rapport au moment de l'énonciation. Par exemple, une expression française, telle que « il y a une semaine j'ai été / j'étais à Londres », implique que au moment de l'énonciation le voyage d'aller/retour s'est accompli et que le locuteur ne se trouve plus dans l'endroit où il s'est déplacé. Ces conditions ne sont pas contraignantes en latin, spécialement dans les composés du verbe « être » indiquant le résultat d'un mouvement ou d'un déplacement, comme nous le montrent les emplois de *absum* « être absent, être loin », se superposant à *abeo* « partir, s'éloigner » : *longe hinc afuit* (Pl., *Amph*., 127) « il est parti bien loin d'ici » ; *numquam enim ab oculis meis afuerunt* (Cic., *Att*., XIII, 21, 2) « ils ne se sont jamais éloignés de mes yeux » ; *timor omnis abesto* (Verg., *Aen*., XI, 12) « toute peur soit éloignée ». Le dernier exemple, celui de *abesto* à l'impératif futur, se met en parallèle à *exesto* (le seul connu de *exsum*) attesté par la glose de Festus ci-dessus mentionnée. L'ordre formulé à l'impératif futur pour les deux composés de *sum* montre que la contrainte temporelle n'existait pas non plus en latin : en effet l'impératif indique l'éloignement comme accompli, mais sans impliquer le mouvement de retour, tout comme dans les occurrences de *absum* au parfait qu'on vient de mentionner. Or ce même sens de l'accomplissement d'un mouvement, aboutissant à un déplacement ou à un déménagement, s'applique parfaitement à la structure syntaxique de l'inscription d'*Alba Fucens*, où l'expression *ex Samio efuit* implique un mouvement d'éloignement du pays du Samnium, mais sans retour.

En conclusion, *efuit* en tant que composé de *sum* prend le sens résultatif d'un verbe de mouvement, se superposant à *exeo* tout comme *absum* par rapport à *abeo*. En outre, *exsum* dessine une relation sémantique avec *exeo* « s'éloigner de », « sortir de », « s'en échapper » en parallèle à celle de *absum* par rapport à *abeo.* Le contexte nous indique un déplacement physique, qui n'implique pas un mouvement de retour vers le lieu de provenance, mais indique l'état qui est le résultat de ce déplacement. Tout cela amène à exclure la signification de « mourir », qui est déconseillée par d'autres raisons contextuelles. En effet, il serait bien surprenant que quelqu'un ait fait une dédicace votive à une divinité en conséquence du décès d'autrui. Il est plus raisonnable de concevoir l'*ex-voto* en tant que remerciement du fait que quelqu'un a pu s'échapper d'un danger ou se soustraire à une situation désagréable, qui s'est créée dans son milieu d'origine, et que, par conséquent,

quelqu'un de sa famille (conjoint ou apparenté) a réalisé l'offrande votive en tant que remerciement d'une grâce reçue à la suite d'un vœu, comme le souligne la formule *mereto votu(m)* « en tant qu'*ex-voto* pour la grâce reçue ».

L'épigraphie latine la plus ancienne nous fournit plusieurs exemples de dédicaces votives réalisées au nom ou en faveur d'un autre membre de la famille. On distinguera les offrandes faites à l'avance pour souhaiter la bonne réussite d'une entreprise de celles réalisées en tant qu'accomplissement d'un vœu après la réussite de l'entreprise. Ces conditions sont exprimées par des formules différentes. Du premier cas relèvent les exemples suivants, qui remontent à une époque assez archaïque : *Kavio*[*s*…]*onios Qetios do*[.]*nom pro fileod* (de Tivoli : *CIL* I² 2658 = *ILLRP* 5) [68] ; *Poublilia Turpilia Cn. uxor hoce seignum pro Cn. filiod Dianai donum dedit* (de Nemi : *CIL* I² 42 = *ILLRP* 82), où respectivement un père et une mère ont fait des offrandes en faveur de leurs fils, sans mentionner aucun vœu fait au préalable. Au second cas se rattachent les inscriptions qui font allusion à un vœu fait par un individu différent du bénéficiaire direct de la grâce reçue. C'est le cas, par exemple de la dédicace faite par un père au nom de son fils : *Pamphilus Pescen*(*ni*) / *Q. ser. votum quod promeisit s*(*olvit*) l(*ubens*) *M* ( ) *m*(*erito*) *pro filio* (*CIL* I² 2231 = *ILLRP* 308). Inversement, l'inscription des *Vertuleii* en vers saturniens énonce l'accomplissement d'un vœu à Hercule fait par les fils au nom de leur père : *M.P.Vertuleis C.f. / quod re sua di*[*f*]*eidens asper afleicta / parens timens/ heic uouit, uoto hoc solut*[*o*] / [*de*] *cuma facta / poloucta leiberis lubetes / donu danunt / Hercolei maxsume / mereto. / Semol te /orant se uoti crebro / condemnes* (*CIL* I² 1531 = *ILLRP* 136 = *CLE* 4). Ce texte nous explique que les deux frères ont accompli le vœu fait par leur père pour sortir d'une situation difficile (probablement d'une entreprise commerciale) en offrant à Hercule la dîme des revenus. En fin d'inscription, les deux frères formulent la prière que la divinité veuille obliger à nouveau à offrir la dîme à la suite d'un vœu, ce qui signifie pour eux d'obtenir d'autres revenus. Dans le même contexte d'un succès obtenu dans une entreprise commerciale s'inscrit l'offrande de la dime à Hercule faite par L. Munius, dont nous parle une inscription métrique de Reate en pays sabin (*CIL* I² 632 = *ILLRP* 149 = *CLE* 248).

À ce dossier, il convient d'ajouter le cas de deux dédicaces à Hercule, où l'osque est mélangé au latin, gravées sur une pierre découverte au pays pélignien, non loin du site d'*Alba Fucens*. Elles consistent en deux inscriptions, réalisées par des mains différentes, mais qui appartiennent à deux membres de la même famille : la *gens* Seia : a) *Sa. Seio. L.f / Herclei donom / ded. brat. datas* ; b) [..] *Seio Sa.f. Herclei /Victurei* (*CIL* I2 2486 = *ILLRP* 143). L'identité du prénom paternel du second individu avec le prénom du premier plaide en faveur de l'impression que le fils (b) a rajouté sa dédicace à la même divinité au dessous de celle faite par son père (a). Le fait qu'il a utilisé la même pierre que celle de son père pour indiquer sa dédicace votive pourrait s'inscrire dans un contexte comparable à celui qui a inspiré

68. On accepte la lecture de M. Hartmann, *Die frühlateinischen Inschriften und ihre Datierung*, Brême, Hempen, 2005, p. 132, mais on ne le suit pas dans l'interprétation de *pro fileod* « pour (la naissance) de son fils ».

la dédicace des *Vertulei*, mais avec une petite variante : son père *Sa. Seio. L.f* avait déjà fait un *ex-voto*, comme l'indique la formule osque *brat*(*eis*) *datas* « pour grâce reçue » dans (a). Par conséquent, on pourrait envisager deux explications : 1) le fils, [..] *Seio Sa.f.,* qui de son côté a bénéficié d'une 'grâce' obtenue par son père s'est inséré dans l'acte votif envers la divinité que son père avait démarré ; 2) s'il a poursuivi l'activité professionnelle de son père, il se peut qu'il ait reçu une autre 'grâce' du même teneur et, partant, il est reconnaissant à la divinité [69].

La comparaison avec les textes épigraphiques d'*ex-voto* dédiés à Hercule pour un bénéfice d'autrui contribue à éclaircir le contexte qui a motivé la dédicace d'Alba Fucens. En parallèle aux inscriptions qu'on vient de mentionner, *Catia*, la dame qui a fait l'offrande est probablement en relation familiale avec l'individu mentionné dans l'énoncé qui précède, peut-être son conjoint. Elle déclare avoir accompli un vœu (*votum*) et, reconnaissante pour la grâce reçue (*mereto*), fait la dédicace de la petite statue à Hercule. Le contenu de la grâce en question est gardé dans le premier énoncé du texte, qui est la prémisse de ce qui suit. Son noyau est l'expression *ex Samio efuit*, qui signale un déplacement de l'individu nommé au début du texte de la région du Samnium ou d'une ville homonyme vers la colonie romaine d'Alba Fucens. Ce déplacement se configure comme une fuite aventureuse, si l'on rapporte *efuit* à *effugio* plutôt qu'à *exsum*. Quoi qu'il en soit, le seul fait d'avoir réussi à quitter le Samnium (ou une ville appelée Samnium) en toute tranquillité sans danger personnel est présenté comme un succès, si cela constitue l'objet de la grâce reçue.

On ne sera jamais en mesure de préciser ce détail concernant la vie privée de l'individu mentionné dans l'inscription d'*Alba Fucens*. Toutefois il n'est pas exclu que cet épisode de sa vie personnelle, sur lequel nous renseigne ce document épigraphique exceptionnel, puisse s'insérer dans un contexte plus large des déplacements, qui souvent ne sont pas spontanés, des groupes, plus ou moins nombreux, d'individus touchant l'Italie au cours du IIe siècle av. J.-C. Outre les déplacements massifs de communautés proprement dites, d'un bout à l'autre de la Péninsule, comme les *Ligures Baebiani* déportés du nord de l'Italie au cœur du Samnium [70], on attirera ici l'attention sur l'immigration, encouragée, sinon forcée, des groupes d'individus vers les colonies romaines. L'épisode le mieux connu nous est rapporté par Tite-Live : en 177 av. J.-C. des députés des communauté indigènes se sont présentés au sénat de Rome pour se plaindre du nombre si élevé d'immigrés à Rome et dans les colonies romaines (*summa querellarum erat ciues suos Romae censos plerosque Romam commigrasse* : Liv., XLI, 8, 8), ce qui entraînait une chute démographique brutale dans les pays d'origine, qui les empêchait de contribuer à grossir les rangs de l'armée romaine (*quod si permittatur, perpaucis lustris futurum ut deserta oppida deserti agri nullum militem dare possent* : Liv., XLI, 7). Ils déploraient en particulier l'immigration forcée de quatre mille familles de Samnites et

69. Voir P. Poccetti, « *Minima Paeligna* », *SSL* 22, 1982, p. 183-188.

70. Recueil des sources dans J. Patterson, *Sanniti, Liguri, Romani, Samnites, Ligurians and Romans*, Circello, Comune di Circello, 1988.

de Péligniens dans la colonie de Frégelles (*Fregellas quoque milia quattuor familiarum transisse ab se Samnites Paelignique quaerebantur* : Liv., XLI, 8, 8) en demandant qu'elles soient rapatriées et qu'il soit mis un terme désormais à de telles déportations (*haec ne postea fierent petebant legati, et ut redire in ciuitates iuberent socios* : Liv., XLI, 8) [71].

De façon significative, ce passage de Tite-Live précise que l'immigration concernait les familles au complet et non pas des simples individus. Ce détail nous permet d'envisager dans l'inscription d'*Alba Fucens* la mention de deux conjoints qui se sont retrouvés dans la colonie romaine. C'est probablement pour la grâce de se retrouver avec son époux que *Catia* fait la dédicace en tant qu'*ex-voto* à Hercule. En outre, une autre colonie romaine, celle d'*Aesernia*, se signale par la présence d'une communauté de Samnites, qui s'y sont installés et sont pourvus des droits distincts d'autres citoyens, comme nous le rappelle l'inscription mentionnant un groupe local qui s'appelle *Samnites inquolae* (*CIL* I² 3201) [72].

Le passage de Tite-Live concernant Frégelles et l'inscription d'*Aesernia* témoignent d'une manière concordante des déplacements ou des immigrations des Samnites vers les colonies romaines au cours du IIe siècle avant notre ère, qui s'inscrivent dans un réseau plus vaste de migrations à l'intérieur de l'Italie dans la même période, évidemment favorisées par le système administratif romain.

C'est parmi ce genre de témoignages qu'on peut insérer l'inscription d'*Alba Fucens*. Elle fait allusion à un épisode individuel, dont les péripéties nous échappent dans le détail, mais qui s'inscrit dans l'encadrement plus vaste de l'immigration des Samnites dans le colonies romaines limitrophes à leur région. D'un autre point de vue, une telle mobilité personnelle met en place l'intégration des composantes diverses de la société romaine et les procédés de la latinisation, dont la dédicace d'*Alba Fucens* nous fournit un exemple important.

71. F. Coarelli, « I Sanniti a Fregellae », dans *La Romanisation du Samnium aux IIe et Ier siècles av. J. C. Actes du colloque organisé par le centre J. Bérard (Napoli 1988)*, Naples, Centre Jean Bérard, 1991, p. 177-185.

72. A. La Regina, « I Sanniti », art. cit. [n. 11], p. 308.